

Publié le 7 novembre 2014

Repli de l'investissement des collectivités locales en 2014

Dans le cadre de sa note de conjoncture, la Banque Postale prévoit de nouveau une diminution de l'investissement des collectivités, avec un recul de 7,4 % en 2014. Cette contraction, l'une des plus fortes enregistrées depuis les premiers mouvements de décentralisation, concerne l'ensemble des échelons territoriaux. Pour autant, en franchissant la barre symbolique des 1 200 Epl, le mouvement ne semble pas être affecté par les grandes mutations auxquelles doivent faire face les collectivités.



L'épargne brute des collectivités locales : trois ans de baisse consécutive Au-delà de l'effet élections municipales et intercommunales et pour la troisième année consécutive, les collectivités voient leur capacité d'autofinancement se réduire considérablement. Bien que le niveau d'investissement reste élevé avec 53,3 Mds d'euros, la baisse de l'épargne brute se confirme : - 5,6 % par rapport à 2013. Si l'ensemble des collectivités locales devraient accuser un fléchissement à fin 2014, les régions enregistreraient la plus forte dégradation avec - 7,5 %. L'un des principaux facteurs explicatifs est une atonie quasi-totale des recettes courantes des territoires. A cela s'ajoutent, les effets de la première baisse des dotations de l'Etat (1,5 Mds d'euros). Par ailleurs, le contexte économique latent ne permet pas aux collectivités d'actionner le levier fiscal. Parallèlement, elles agissent sur la maîtrise de leurs dépenses de gestion « dont le rythme de progression décélère depuis trois ans » : + 2,9 % en 2014.

Pour financer leurs projets, les collectivités devraient puiser dans leur trésorerie et ainsi éviter une progression de l'encours de dette (+ 2,5 %) évalué à 173,4 Mds d'euros. Dans cette perspective, elles devront redoubler d'efforts dans les prochaines années. D'équilibristes, les collectivités devront s'exercer au métier de contorsionnistes en conciliant contractions des ressources et attentes renforcées en matière de services publics.

La gamme Epl : une solution face au défi de la maîtrise des budgets Avec une augmentation de 5 % au cours des 12 derniers mois, la barre des 1 200 Epl a été symboliquement franchie. Les difficultés auxquelles doivent faire face les collectivités n'ont donc pas raison de l'intérêt accru pour le modèle Epl. Dans ce contexte, la gamme Epl (Sem, Spl et SemOp) semble ainsi constituer une réponse des collectivités à ces nouvelles contraintes.

→ En savoir plus sur la Banque Postale : www.labanquepostale.fr